



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

**No 22-2016 - Séance du 28 novembre 2016 - Orale**

### Commission municipale Sécurité et mobilité

Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La commission municipale "Mobilité et Sécurité" est chargée de conseiller la municipalité dans les questions touchant l'un de ces deux domaines.

Les membres de la commission ne doivent pas nécessairement être chargés d'un mandat politique. Les commissaires sont en principe nommés pour la durée de la législature.

La municipalité a décidé d'y nommer les membres suivants, sous réserve de leur acceptation :


- M. Michel Mamin du PLR
- M. Claude Schwab pour le PS
- Mme Monica Simonet pour l'UDI
- M. Yves Filippozzi des Verts et Ouverts
- M. Daniel Aeberli comme représentant du cercle scolaire Blonay - St-Légier
- M. Yan Amstein comme représentant des entreprises des Zones Industrielles
- Une ou un représentant(e) des entreprises du village.

Le municipal délégué sera désigné selon la nature des objets à traiter. M. Claude-Alain Droz, services généraux, sera également invité à assister aux séances en fonction des besoins.

Nous vous remercions, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  
A. Bovay



Le Secrétaire  
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 28 novembre 2016

M. Dominique Epp, municipal délégué

Copie au bureau du conseil communal